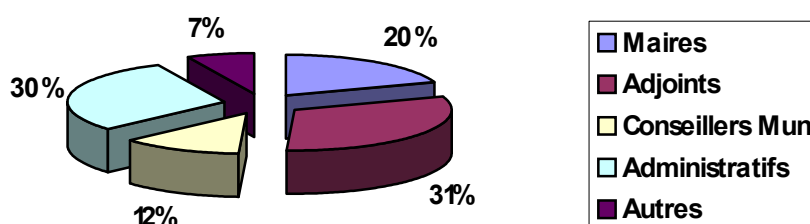


I. ACTIVITES DE FORMATION D'ELUS :

Au cours de l'année 2003, le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault 45 réunions ou sessions de formation.

Ces actions ont permis de réunir **1 217** participants selon la répartition suivante :



II. ACTIONS REALISEES EN 2003 :

INTITULE	NB JOURNEES	NB PARTICIPANTS	INTERVENANTS
FINANCES LOCALES			
▪ Loi de Finances pour 2003	12	343	Directeur du CFMEL
▪ Les conditions de réalisation des emprunts	5	65	Dexia - CLF
▪ De l'observatoire du Maire à la communication avec la population			KPMG Collectivités Territoriales
▪ Assurances des communes et contrats d'emprunts	1	25	SMACL et Crédit Agricole du Midi
ADMINISTRATION COMMUNALE			
▪ Les risques posés par les zones inondables	12	343	M. SENEGAS, Préfet honoraire
▪ La communication des documents administratifs communaux	8	179	Directeur du CFMEL
▪ Les pouvoirs de police du maire	8	262	Directeur du CFMEL
TOTAL	45	1 217	

III. ADHERENTS DU CFMEL :

Les adhérents du CFMEL sont au nombre de 336.

Les EPCI et Communautés de Communes du département sont affiliés au travers de leurs propres adhérents.

Répartition par strates :

Nb Habitants	Nb Adhérents
0 à 499	154
500 à 999	55
1 000 à 1 999	54
2 000 à 4 999	52
5 000 à 9 999	13
10 000 et +	8
TOTAL	336

IV. BILAN SOCIAL DU CFMEL :

1. Formation continue du personnel du CFMEL :

THEME	DUREE DE LA FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	NOMBRE D'AGENTS BENEFICIAIRES
COMPTABILITE (Inventaire, Budget, TDS)	2 jours	MAGNUS	1 Adjoint administratif
Préparation Rédacteur	5 jours	CNFPT	1 Adjoint administratif

2. Activités du Directeur du CFMEL :

- Novembre 2003 : Congrès des Maires
- Conception de diaporamas sur Powerpoint XP :
 - Loi de Finances pour 2003
 - Pouvoirs de police du Maire
- Plusieurs interventions spécifiques auprès des municipalités

V. ACTIVITES D'INFORMATIONS / CONSEILS / ETUDES / CONTENTIEUX :

1. Activités d'information :

Grâce à une permanence téléphonique constante, cette activité permet aux Elus et aux secrétaires d'obtenir les réponses aux questions simples qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes.

Ces questions auxquelles il est répondu immédiatement la plupart du temps nécessitent quelquefois l'envoi d'une documentation confirmant les conseils prodigués.

Une dizaine de demandes d'informations est traitée par jour impliquant une bonne connaissance de l'actualité juridique.

Les suivis thématiques des questions ainsi que leur provenance géographique ne peuvent être opérés faute de moyens.

L'édition du bulletin mensuel « *Espace-infos* » par le tri des textes publiés (*jurisprudence, questions parlementaires*) ainsi que par le choix du « *dossier du mois* » vise à donner une information en amont.

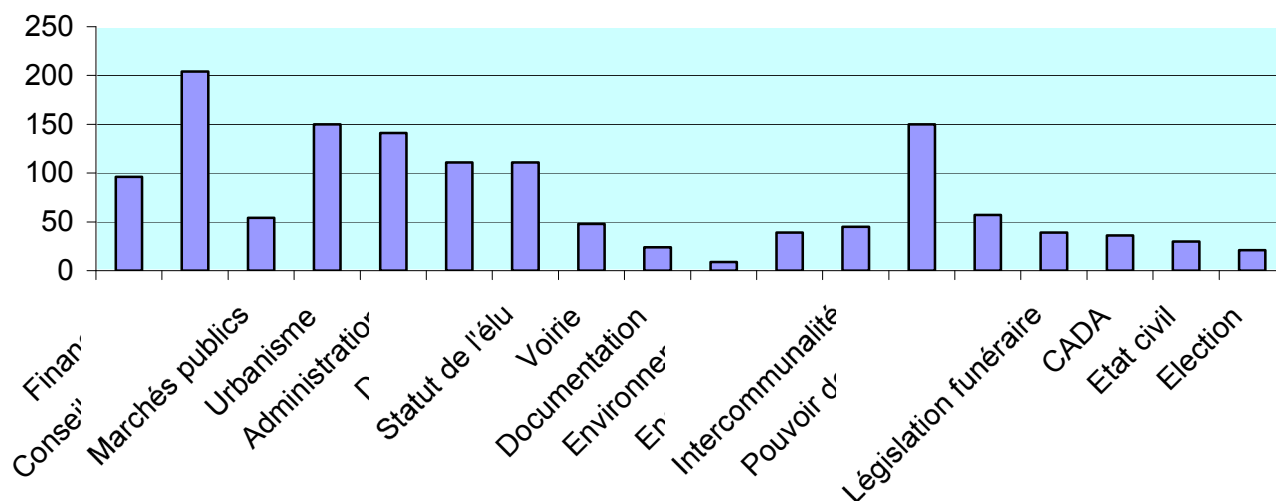
2. Activités de conseils-études :

Face à une demande exprimée soit à l'occasion d'une demande d'information soit par dossier, nous tentons d'apporter la réponse juridique appropriée à la situation donnée.

Cette activité nécessite un travail d'analyse tant des documents transmis que des textes et de la jurisprudence existant. En général, un échange d'information avec les services communaux et avec d'autres services (*Etat, ...*) s'instaure à cette occasion.

Les récentes acquisitions du CFMEL (*CDRom Jurisprudence, Lois & Décrets, Internet, abonnement à « SVP »*) permettent d'accélérer sensiblement la pertinence et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

Environ **245 conseils-études et 1 365 réponses téléphoniques** ont été donnés en 2003.



3. Activités Contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux uniquement devant la Juridiction Administrative et lorsqu'une autre collectivité n'est pas impliquée, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de partenariat important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable (*demi-journées à 2 ou 3 semaines dans des cas extrêmes*).

Les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

22 mémoires ont été rédigés en 2003.

VI. L'ANNEE 2003 EN QUELQUES CHIFFRES

ADHERENTS

Nombre total d'adhérents	336
---------------------------------	------------

BUDGET (CA 2002)

	D	R
Fonctionnement	471 858,23 euros	401 036,15 euros
Investissement	31 019,26 euros	40 777,67 euros
Excédent global	9 758,41 euros	

FORMATION DES ELUS

Nombre de stages organisés	45
Nombre de participants	1 217

INFORMATION DES ELUS

Nb de bulletins diffusés	7 500
Nb d'articles publiés	11
Nb Documentations diffusées	6

ACTIVITES CONTENTIEUX ET CONSEILS

Nb de Communications téléphoniques	1 365
dont conseils juridiques	245
Nb de télécopies	1305
Nb de lettres	250
Nb de mémoires	22

EQUIPE DU CFMEL

Effectif	6
Structure d'emploi	3 agents catégories A 1 agent catégorie B 2 agents catégories C
Nombre de postes informatisés	6